

# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	37
Nombre de pouvoirs	6
Votants	43



## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 127

### MODIFICATION DU FINANCEMENT DU SYNDICAT MIXTE DORSAL DANS LE CADRE DU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Séance du 14 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 18H30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des conférences d'Aubusson, au nombre de 35, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 décembre 2023.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; COLLET-DUFAYS Céline ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc ; DEBAENST Catherine ; LHERITIER Laurent ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DETOLLE Alain ; MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; MOUTARDE Jacques ; PENAUD Corinne ; LABOURIER Dominique ; NICOUX Renée ; ESTERELLAS Philippe ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène (arrivée au point 6 à partir de 19h47) ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; MERIGOT Pascal ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis (arrivé au point 1 à partir de 18h52) ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à LEGROS Pierrette ; HAGENBACH Nadine à HAYEZ Marie-Françoise (jusqu'à 19h47) ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; LABARRE Jacqueline à NICOUX Renée ; DUGAUD Isabelle à ROUGIER Bernard ; BAUCULAT Annick à DUCOURTIOUX Stéphane ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** ROGER Thierry ; CHABANT Evelyne ; FOURNET Marie-Hélène (absente jusqu'à 19h47), JOSLIN Jean-Louis (arrivé au point 1 à partir de 18h52)

Par délibération N°2017-124 du Conseil Communautaire du 29 novembre 2017, Creuse Grand Sud est devenu membre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 du Syndicat Mixte DORSAL qui assure notamment le déploiement numérique du Très Haut Débit sur le territoire en construisant l'infrastructure de fibre optique.

Par délibération N°2019-045 du 10 avril 2019, le Conseil Communautaire a approuvé les propositions de priorisation du déploiement FTTH (« Fiber To The Home ») sur le territoire

intercommunal au titre du Jalon 1bis et 2 du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN).

Par délibération N°2021-077 du 7 juin 2021, le Conseil Communautaire s'est engagé à participer financièrement au Jalon 2 du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN).

Pour le territoire intercommunal, la fin des travaux (Jalons 1, 1 bis et 2) est prévue en avril 2024 et ainsi, l'accès à la fibre optique sera possible pour l'ensemble de Creuse Grand Sud au dernier trimestre 2024.

Certaines opérations de réinvestissement dans le réseau restant à la charge de DORSAL, celui-ci a sollicité le Conseil départemental de la Creuse et les EPCI pour participer financièrement à ces opérations qualifiées de « Vie du Réseaux » à partir de l'année 2024.

Il s'agit, pour Creuse Grand Sud, de participer financièrement aux opérations de « Vie du réseau », et consistant, entre autres, à :

- enfouir les réseaux aériens sur demande du SDEC,
- étendre le réseau en cas de construction neuve,
- adducter les constructions neuves,
- dévoyer le réseau en cas de travaux sur la voirie,
- créer du génie civil en cas d'échec de raccordement pour absence de génie civil mobilisable.

Le montant prévisionnel serait de 42 763 € /an à partir de 2024.

A partir de l'année 2024, les opérations de « Vie du Réseau » en Creuse sont estimées à 600 000 € / an. Le Conseil départemental de la Creuse a accepté de prendre en charge 50 % de ces dépenses, soit 300 000 € /an.

Ainsi, les EPCI de Creuse doivent se partager la dépense restante de 300 000 € au prorata de lignes construites sur leur territoire :

	Nombre de lignes	%age EPCI	Montant annuel en €
Marche & Combraille en A.	12 718	16 %	48 585 €
Creuse Confluence	13 871	18 %	52 990 €
<b>Creuse Grand Sud</b>	<b>11 194</b>	<b>14 %</b>	<b>42 763 €</b>
Creuse Sud Ouest	12 557	16 %	47 970 €
Bénévent Grand Bourg	5 880	7 %	22 463 €
Pays Dunois	6 840	9%	26 130 €
Pays Sostranien	7 697	10 %	29 404 €
Haute-Corrèze Communauté	1 954	2 %	7 465 €

Portes de la Creuse en Marche	5 819	7 %	22 230 €
<b>Total « Creuse »</b>	<b>78</b>	<b>100 %</b>	<b>300 000 €</b>

Ainsi, la participation de Creuse Grand Sud aux opérations de « Vie du Réseau » effectuées par le Syndicat Mixte Dorsal, serait de 42 763 € / an.

Ces opérations de « Vie du réseaux » (maintenance de l'infrastructure) s'ajoutent aux engagements de dépenses préalablement décidées, à savoir l'investissement pour construire l'infrastructure et participer au fonctionnement.

Le tableau qui suit récapitule l'effort financier de Creuse Grand Sud pour l'année 2024, mais aussi pour une année courante entre 2028 et 2038.

	Total	Année 2024	Par année (2028 à 2038)
<b>Investissement fibre (2024 à 2046)</b>			
SDAN	58 800,00 €		
Projet THD	46 953,28 €		
Dépenses montée en débit	103 677,07 €		
Dépenses Jalon 1 THD	569 468,00 €		
Dépenses Jalon 2 THD	132 375,00 €	26 475,00 €	
Recettes avance CD23	- 764 468,00 €	- 39 000,00 €	
Remboursement avance acompte 1 Jalon 1	142 367,00 €	7 118,35 €	7 118,35 €
Remboursement avance acompte 2 Jalon 1	256 260,00 €	12 813,00 €	12 813,00 €
Remboursement avance acompte 3 Jalon 1	113 894,00 €	5 694,70 €	5 694,70 €
Remboursement avance solde jalon 1	56 947,00 €	2 847,35 €	2 847,35 €
Remboursement avance jalon 2	195 000,00 €	2 000,00 €	10 000,00 €
<b>Sous-total</b>	<b>911 273,35 €</b>	<b>17 948,40 €</b>	<b>38 473,40 €</b>
<i>Dépenses Vie du Réseau (2024-2042)</i>	<i>812 497,00 €</i>	<i>42 763,00 €</i>	<i>42 763,00 €</i>
<b>Total général « Investissement »</b>	<b>1 723 770,35 €</b>	<b>60 711,40 €</b>	<b>81 236,40 €</b>
<b>Fonctionnement fibre</b>			
adhésion à DORSAL	292 803,26 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Remb intérêts	62 295,00 €	12 459,00 €	
<b>Total général « Fonctionnement »</b>	<b>355 098,26 €</b>	<b>22 459,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>
<b>Total général</b>	<b>2 078 868,61 €</b>	<b>83 170,40 €</b>	<b>91 236,40 €</b>

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 43**

**Adopté à l'unanimité**

Après avoir délibéré le Conseil Communautaire :

- **ACCEPTÉ la participation de Creuse Grand Sud aux opérations de « Vie du Réseau » du Syndicat Mixte DORSAL qui se fera via une convention en fonds de concours à intervenir,**

- **INSCRIT** au budget 2024 la participation financière de 42 763 € comme indiquée ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document lié à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré le 14 décembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

